

Problème en entretien

Par amelie_s, le 09/09/2016 à 13:21

Bonjour

En entretien parfois j'ai postulé pour des stages de droit en start-up et je me suis retrouvée une fois face à un type looké en jogging. Donc léger décalage car moi je me lookais en costume comme c'est souvent le cas en droit.

Donc dans ce cas je suis censée venir fringuée en habit basique et pas mettre de costume. Je suis censée savoir comment qu'en face de moi j'aurais une personne branchée costard et l'autre qui s'en fout ?

Je sais chez les libéraux le costume est normal mais dans les boites généralistes je ne sais jamais comment me looker. c'est pas toujours facile de savoir.

Merci.

Par Isidore Beautrelet, le 09/09/2016 à 14:03

Bonjour

La règle est d'avoir une tenue qui correspond au poste visé. Pour un juriste, il est préférable d'être en costume ou en tailleur. Comme vous le dite, vous n'êtes pas censé savoir les goûts vestimentaires de l'employeur.

Par amelie_s, le 09/09/2016 à 19:41

merci de votre réponse :-)

Quand vous dites pour un juriste vous parlez aussi des assistants ou pas ? et si non quelle tenue pour l'assistante ?

Au fait rien à voir mais votre pseudo c'est parce que vous êtes fan de Arsène Lupin ? c'est marrant :)

Par Isidore Beautrelet, le 10/09/2016 à 13:35

Bonjour

Oui j'inclue également l'assistante.

Et pour mon pseudo, effectivement je suis un grand amateur de littérature, et la saga "Arsène Lupin" fait partie de mes livres préférés.